



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse de l'arrondissement, Mme Sue Montgomery, pour être tenue par vidéo conférence via Zoom, le **jeudi 10 décembre 2020 à 15 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020 à 15 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions et de demandes du public.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Immeuble - Acquisition

CA Direction d'arrondissement - 1206037011

Réaffirmer, avec amendements, le texte la résolution CA20 170323 du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2020 afin d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec, aux fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 m², situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.

FAIT À MONTRÉAL ce 9 décembre 2020.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement



RECOMMANDATION

2020/12/10
15:00

Numéro de dossier : 1206037011	
Unité administrative responsable	Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction - Transactions immobilières, Division transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Compétence d'agglomération	Logement social et aide aux sans-abri
Projet	Stratégie 12 000 logements
Objet	Réaffirmer, avec amendements, le texte de la résolution CA20 170323 de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2020 afin d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec, aux fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 m ² , situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

IL EST RECOMMANDÉ :

De réaffirmer le texte de la résolution CA20 170323 adoptée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce à sa séance ordinaire du 7 décembre 2020.

D'amender la résolution CA20 170323 afin d'y ajouter les paragraphes suivants :

4. L'arrondissement de CDN-NDG affirme son engagement à travailler en partenariat avec les YMCA du Québec et les autres partenaires communautaires pour le maintien des activités des YMCA à Notre-Dame-de-Grâce pour un minimum de sept (7) ans.
5. L'arrondissement de CDN-NDG affirme son engagement à soutenir le YMCA NDG dans leur réflexion organisationnelle concernant l'offre de service à la population de Notre-Dame-de-Grâce.
6. L'arrondissement de CDN-NDG affirme que le YMCA NDG joue un rôle important pour la communauté et offre son soutien avec une contribution de 800 000 \$, plus les taxes applicables, afin que le YMCA puisse maintenir ses activités dans l'arrondissement pour un minimum de sept (7) ans.

Signataire:

Stéphane PLANTE

Directeur d'arrondissement
de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 7 décembre 2020

Résolution: CA20 170323

ACQUISITION - LES YMCA DU QUÉBEC - TERRAIN AUX FINS DE PARC ET DE LOGEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

1. D'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec pour fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 mètres carrés, connu et désigné comme étant les lots 3 041 554, 3 041 553, 3 041 552, 3 041 551, 3 041 550, 3 041 549, 3 041 548, 3 041 547, 3 041 546, 3 041 545, 3 041 544, 3 041 543, 3 041 542, 3 041 541, 3 041 540, 3 041 534, 3 041 533, 3 041 532, 3 041 531, 3 041 530, 3 041 529, 3 041 528, 3 041 527, 3 041 526, 3 041 525, 3 041 524, 3 041 523, 3 041 522, 3 041 521, 3 041 520 et une partie du lot 3 041 555, tous du cadastre du Québec, situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, au prix de 10 000 000 \$ plus les taxes applicables, soit 11 497 500 \$, incluant les taxes le tout selon les termes et conditions stipulés à l'acte.
2. D'approuver un projet de convention de services professionnels entre Fasken Martineau DuMoulin, S.E.N.C.R.L., s.r.l., en fidéicommissaire et le Vendeur, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville.
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera assumée à 8 % par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour un montant de 800 000 \$, plus les taxes applicables.

Un débat s'engage.

EN AMENDEMENT

ATTENDU QUE l'acte de vente fait référence à une lettre remise à la Ville le seize (16) novembre deux mille vingt (2020) dans laquelle Les YMCA du Québec (« YMCA ») confirme avoir l'intention de maintenir ses activités sur le territoire de la Ville de Montréal, et plus particulièrement dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce (ci-après « NDG »);

ATTENDU QUE ladite lettre n'indique aucun terme minimal de maintien desdits services dans le quartier NDG;

ATTENDU QUE vu la vente des terrains à la ville pour la somme de 10 millions de dollars (10 000 000 \$) plus taxes et qu'il est dans l'intérêt des résidents de NDG d'avoir un engagement formel du maintien des activités des YMCA à NDG.

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery
Marvin Rotrand

De remplacer le premier paragraphe de la proposition principale par le suivant :

1. D'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec pour fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 mètres carrés, connu et désigné comme étant les lots 3 041 554, 3 041 553, 3 041 552, 3 041 551, 3 041 550, 3 041 549, 3 041 548, 3 041 547, 3 041 546, 3 041 545, 3 041 544, 3 041 543, 3 041 542, 3 041 541, 3 041 540, 3 041 534, 3 041 533, 3 041 532, 3 041 531, 3 041 530, 3 041 529, 3 041 528, 3 041 527, 3 041 526, 3 041 525, 3 041 524, 3 041 523, 3 041 522, 3 041 521, 3 041 520 et une partie du lot 3 041 555, tous du cadastre du Québec, situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, au prix de 10 000 000 \$ plus les taxes applicables, soit 11 497 500 \$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions stipulés à l'acte et conditionnel à ce que l'organismes Les YMCA du Québec remette une nouvelle lettre de maintien des activités des YMCA à Notre-Dame-de-Grâce avec un engagement minimal de sept (7) ans de la date de l'acte de vente.

Monsieur le conseiller Lionel Perez dépose un extrait du rôle d'évaluation foncière pour l'unité d'évaluation foncière située au 4335, avenue de Hampton.

À la demande de la mairesse Sue Montgomery, la séance est suspendue pour 5 minutes.

L'étude du dossier et la mise aux voix est reprise au point 20.14.

Madame la mairesse Sue Montgomery et les conseillers Marvin Rotrand et Lionel Perez votent en faveur de l'amendement à la proposition principale.

La conseillère Magda Popeanu et les conseillers Christian Arseneault et Peter McQueen votent contre la l'amendement à la proposition principale.

SUIVANT L'ARTICLE 20.1 DE LA CHARTRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (RLRQ, c. C-11.4), LA VOIX DE LA MAIRESSE DE L'ARRONDISSEMENT QUI PARTICIPE À L'ÉGALITÉ DU VOTE DEVIENT PRÉPONDÉRANTE

L'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.14 1206037011

Identification		Numéro de dossier : 1206037011
Unité administrative responsable	Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières	
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'agglomération	
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas	
Compétence d'agglomération	Logement social et aide aux sans-abri	
Projet	Stratégie 12 000 logements	
Objet	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec, aux fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 m ² , situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, pour le prix de 11 497 500 \$, incluant les taxes applicables. N/Réf. : 31H05-005-7260-01	

Contenu

Contexte

Les YMCA du Québec (le « Vendeur ») a offert à la Ville d'acquérir la portion aménagée en parc (l'« Immeuble ») pour la somme de 10 000 000 \$, plus les taxes applicables.

L'Immeuble sert présentement aux activités du YMCA Notre-Dame-de-Grâce. Le Vendeur s'est montré favorable à vendre l'Immeuble à la condition qu'une partie y soit aménagée à des fins de parc. En contrepartie, le Vendeur s'est engagé à transmettre une lettre d'intention stipulant le maintien des activités du Vendeur dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce. Cette lettre d'intention a été transmise le 16 novembre 2020 à la Ville.

Cette acquisition sera à des fins d'usage mixte. Environ un tiers de l'Immeuble sera dédié à la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires et les deux tiers restants seront aménagés en parc local. Le partage exact des usages sur l'Immeuble sera confirmé par le Service de l'habitation et l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, suite à la prise de possession.

Suite à l'acquisition de l'Immeuble, le Service de l'habitation planifiera avec ses partenaires le type de projet de logements sociaux et communautaires et le nombre de logements.

Décision(s) antérieure(s)

Ne s'applique pas

Description

Le présent sommaire a pour but de présenter aux autorités compétentes pour approbation un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert du Vendeur l'Immeuble, connu et désigné comme étant les lots 3 041 554, 3 041 553, 3 041 552, 3 041 551, 3 041 550, 3 041 549, 3 041 548, 3 041 547, 3 041 546, 3 041 545, 3 041 544, 3 041 543, 3 041 542, 3 041 541, 3 041 540, 3 041 534, 3 041 533, 3 041 532, 3 041 531, 3 041 530, 3 041 529, 3 041 528, 3 041 527, 3 041 526, 3 041 525, 3 041 524, 3 041 523, 3 041 522, 3 041 521, 3 041 520 et une partie du lot 3 041 555, tous du cadastre du Québec, d'une superficie

de 8 919,7 m², pour un prix de 10 000 000 \$, plus les taxes applicables.

Afin de réaliser la transaction avant la fin de l'année 2020, le projet d'acte, si approuvé par les instances municipales, sera signé en spécifiant que la partie du lot 3 041 555 du cadastre du Québec touchée par la transaction nécessitera une opération cadastrale. Le Vendeur s'est engagé à réaliser dans les meilleurs délais cette opération.

Considérant que l'acte de vente ne sera pas publié au registre foncier tant que l'opération cadastrale à l'égard du lot 3 041 555 ne sera pas complétée, le Vendeur convient que le paiement de la transaction sera transmis à son fiduciaire à la suite de la signature de l'acte. Il est attendu, dans le projet de convention de services professionnels à intervenir entre le Vendeur et son fiduciaire, que ce dernier retiendra la totalité du prix de vente dans son compte en fidéicomis, le tout selon les termes et conditions prévus dans ladite convention. En effet, le fiduciaire devra conserver la totalité du prix de vente dans son compte en fidéicomis jusqu'à ce que celui-ci reçoive une confirmation écrite de la part du notaire de la Ville, M^e Caroline Boileau, indiquant que l'acte de vente a été dûment publié au registre foncier par sommaire, et ce, sans entrée adverse. Sur réception d'une telle confirmation, le fiduciaire pourra remettre le prix de vente au Vendeur.

L'étude de caractérisation des sols phases I et II, réalisée par l'entreprise WSP, conclut que la qualité des sols de l'immeuble est conforme aux usages projetés.

Le dossier sera présenté à la Commission permanente sur l'examen des contrats, puisqu'il s'agit d'un contrat dont la valeur est supérieure à 10 M\$ et est transigé à une valeur inférieure à la valeur marchande.

Justification

Le Service de la gestion et de la planification immobilière (le « SGPI ») soumet ce sommaire décisionnel aux autorités municipales compétentes, pour approbation, pour les motifs suivants :

- L'acquisition de l'immeuble permettra de créer un parc local dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.
- L'acquisition de l'immeuble permettra la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires.
- Le prix d'acquisition de 10 000 000 \$ (1 121,11 \$/m²), plus les taxes applicables, a été négocié de gré à gré avec le Vendeur. Le prix d'acquisition est inférieur à l'évaluation de la valeur marchande établie par la Division des analyses immobilières du SGPI.
- L'ensemble des intervenants est favorable à l'acquisition de l'immeuble.

Aspect(s) financier(s)

Cette acquisition au prix de 11 497 500 \$, taxes incluses, soit 10 498 750 \$ net de ristourne, sera assumée comme suit :

SGPI - Un montant maximal de 6 299 250 \$ sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale 18-040 – Acquisition et travaux sur immeubles.

Service de l'habitation : Un montant maximal de 3 359 600 \$ sera financé par le règlement d'emprunt Acquisition d'immeubles destinés à la revente à des organismes communautaires pour la réalisation de nouveaux logements sociaux et communautaires RCG 18-029 Acquisitions Immobilières à des fins de revente CG 18 04 68. Ces budgets sont de compétence d'agglomération puisqu'ils concernent le logement social qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

Arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce: Un montant maximal de 839 900 \$ sera financé par le surplus affecté de l'Arrondissement, soit 500 000 \$ par le surplus affecté au Fonds d'achat

et d'aménagement de terrains et 339 900 \$ par le surplus affecté à la rénovation et à la construction de bâtiments.

Cette dépense sera assumée à 32 % par l'Agglomération, à 60 % par la Ville-Centre et à 8 % par l'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce. Elle sera faite en 2020.

Développement durable

Cette acquisition permettra la création d'un parc local, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens du quartier.

Impact(s) majeur(s)

Cette acquisition permettra la création d'un parc local et la réalisation d'un projet de logements sociaux et communautaires. Tout délai ou refus d'approbation par les instances risque de compromettre cette transaction.

Impact(s) lié(s) à la COVID-19

La COVID-19 n'a aucun impact sur le dossier.

Opération(s) de communication

Il y aura une opération de communication, en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Décembre 2020 : signature de l'acte

Hiver 2021 : réalisation de l'opération cadastrale prévue à la transaction

Hiver 2021 : publication de l'acte de vente par sommaire au registre foncier

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Certification de fonds :

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe (Patricia ARCAND)

Document(s) juridique(s) visé(s) :

Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Caroline BOILEAU)

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Parties prenantes

Johanne DEROME
Marianne CLOUTIER
Stephane P PLANTE

Services

Service de la diversité sociale et de l'inclusion sociale
Service de l'habitation
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Lecture :

Johanne DEROME, 20 novembre 2020
Marianne CLOUTIER, 20 novembre 2020

Responsable du dossier
Guillaume TOPP
Conseiller en immobilier
Tél. : 514- 872-6129
Télécop. : 514-872-8350

Endossé par:
Jacinthe LADOUCEUR
Chef de division des transactions
Tél. : 514 872-0069
Télécop. :
Date d'endossement : 2020-11-18 17:34:20

Approbation du Directeur de direction
Francine FORTIN
Directrice des transactions immobilières
Tél. : 514-868-3844

Approuvé le : 2020-11-20 17:58

Approbation du Directeur de service
Sophie LALONDE
Directrice
Tél. : 514-872-1049

Approuvé le : 2020-11-23 10:26

Numéro de dossier : 1206037011

Numéro de dossier : 1206037011

Unité administrative responsable

Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division transactions immobilières

Objet

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec, aux fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 m², situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, pour le prix de 11 497 500 \$, incluant les taxes applicables. N/Réf. : 31H05-005-7260-01

Plans



Plan A.pdf



Plan C.pdf



Plan P.pdf

Lettre d'intention de Les YMCA du Québec



Lettre VdM - Le YMCA et Notre-Dame-de-Grace final.pdf

Registre des entreprises



Registraire des entreprises.pdf

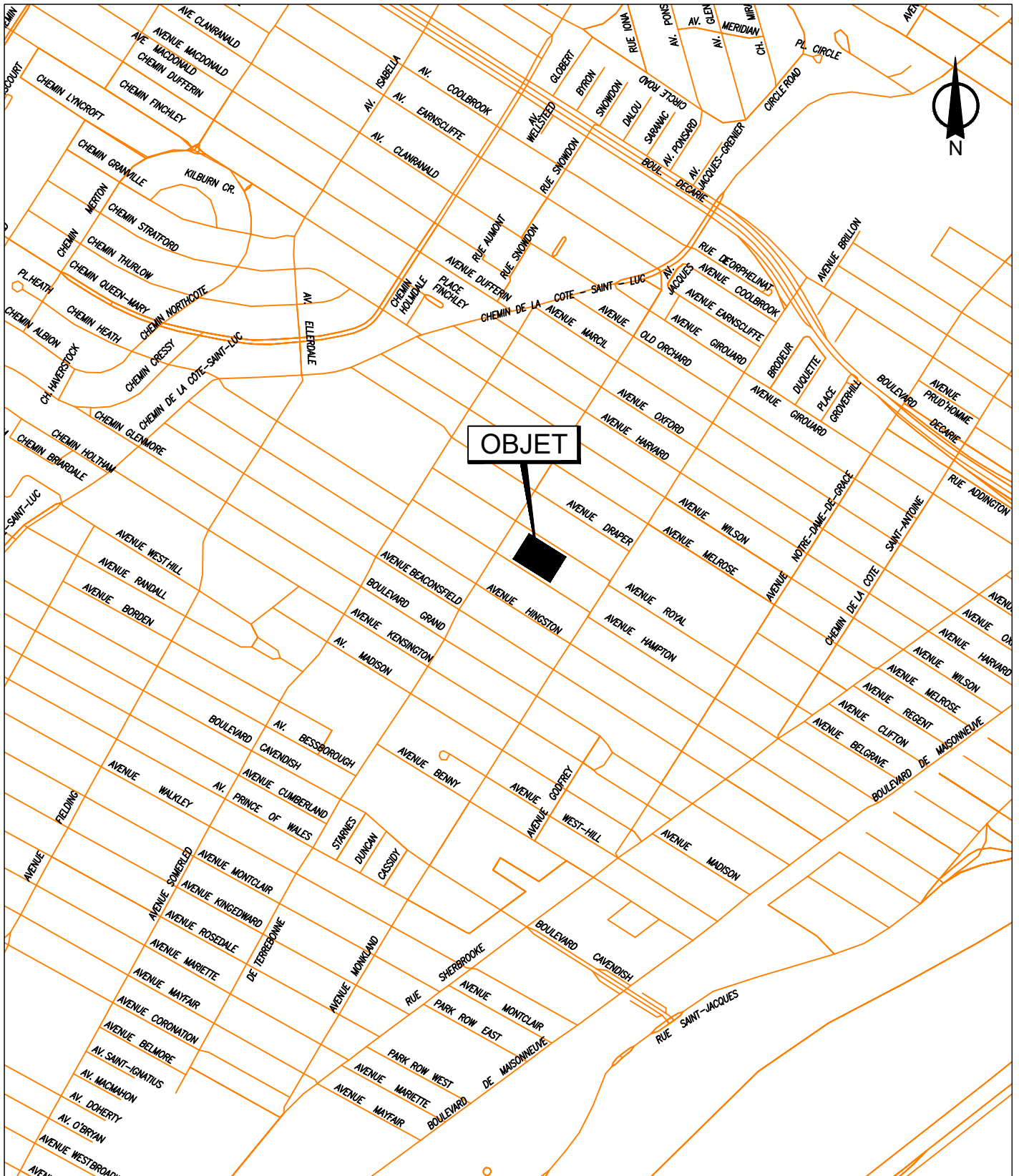
Responsable du dossier

Guillaume TOPP

Conseiller en immobilier

Tél. : 514- 872-6129

Numéro de dossier : 1206037011

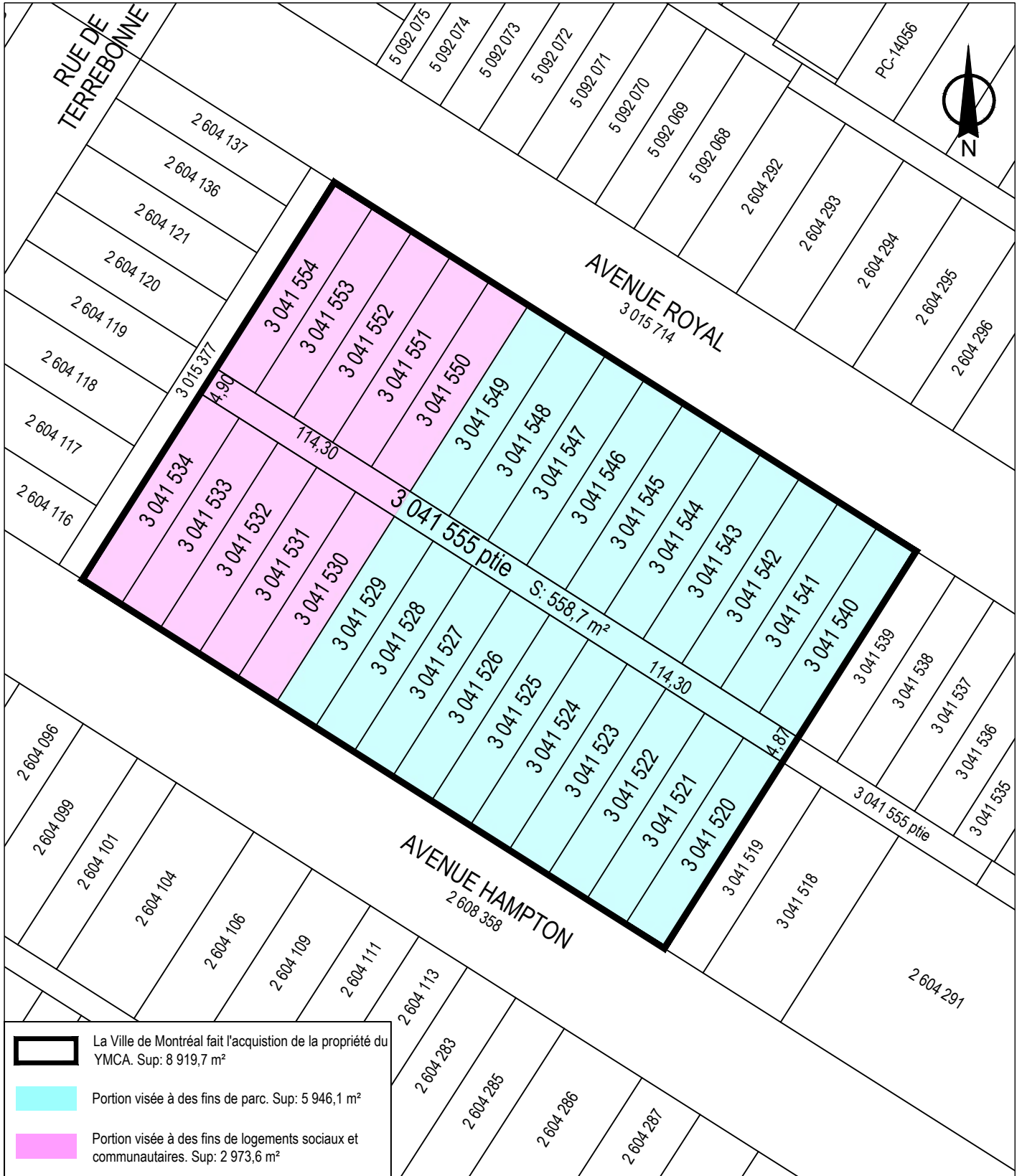


SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE
 DIRECTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
 DIVISION DES TRANSACTIONS

Côte-des-Neiges -
 Notre-Dame-de-Grâce
Montréal 

Plan A: plan de localisation
 Dossier: 31H05-005-7260-01
 Mandat: 18-0053-T
 Dessinateur: LJC
 Échelle: ---
 Date: 20-06-2018

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sous toutes réserves et à titre indicatif uniquement

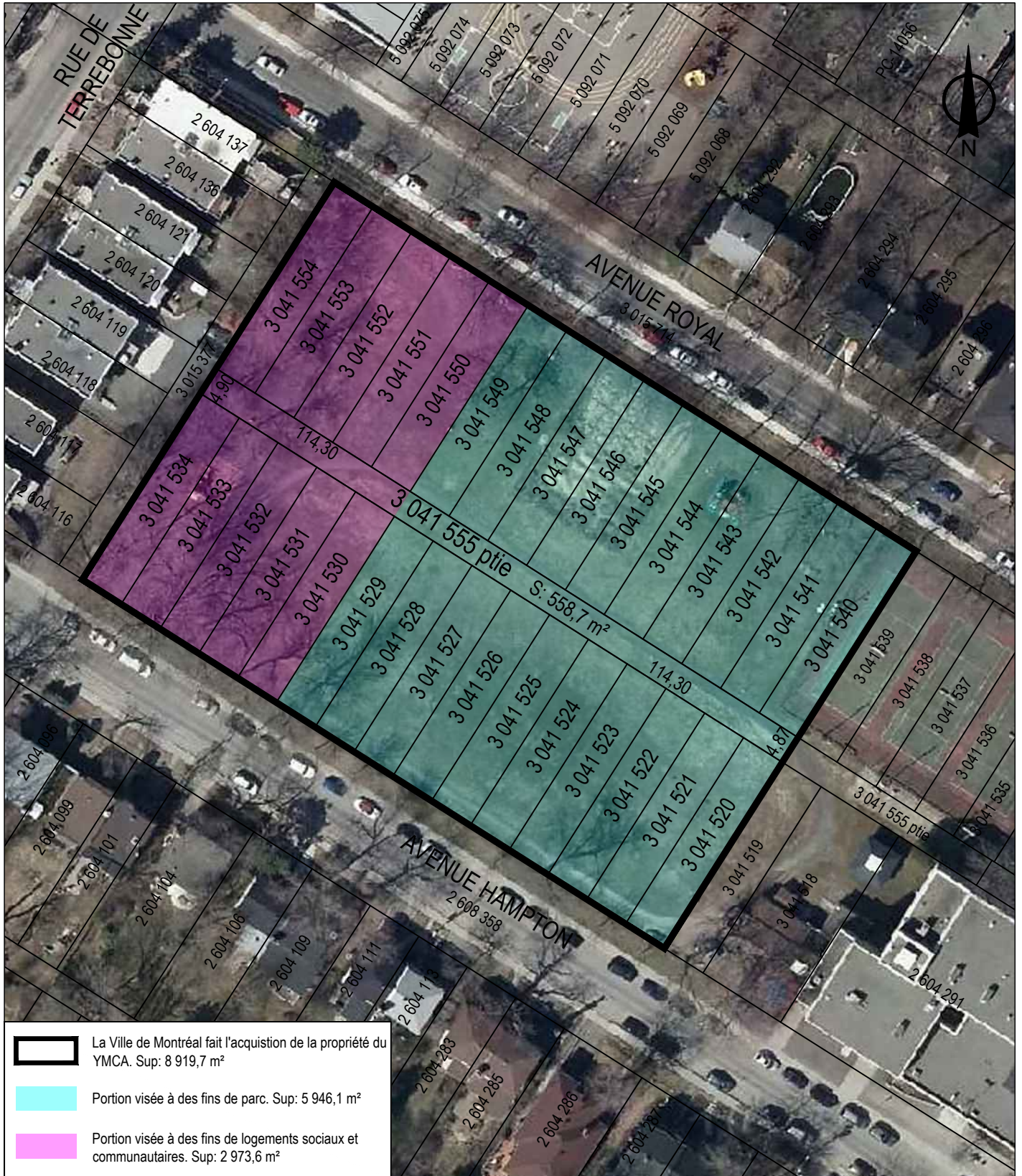


SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE
 DIRECTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
 DIVISION DES TRANSACTIONS

Côte-des-Neiges -
 Notre-Dame-de-Grâce
Montréal 

Plan C: plan de cadastre
 Dossier: 31H05-005-7260-01
 Mandat: 18-0053-T
 Dessinateur: LJC
 Échelle: 1:900
 Date: 20-06-2018

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sous toutes réserves et à titre indicatif uniquement



SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE
 DIRECTION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
 DIVISION DES TRANSACTIONS

Côte-des-Neiges -
 Notre-Dame-de-Grâce
Montréal 

Plan P: plan de cadastre & photo aérienne
 Dossier: 31H05-005-7260-01
 Mandat: 18-0053-T
 Dessinateur: LJC
 Échelle: 1:900
 Date: 20-06-2018

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sous toutes réserves et à titre indicatif uniquement



Le 16 novembre, 2020

PAR COURRIEL

Johanne Derome
Directrice - Service de la diversité et de l'inclusion sociale
Ville de Montréal

Objet : Mise à jour : Maintien des activités des YMCA à Notre-Dame-de-Grâce

Madame Derome,

J'aimerais par la présente vous informer que nous avons l'intention de maintenir une programmation YMCA dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Le secteur NDG bénéficie depuis de nombreuses décennies de l'impact social du Y et nous avons la ferme volonté de le maintenir et le développer.

Comme vous le savez, le YMCA a initié une période de transformation et de réinvention de notre modèle d'affaires depuis bien avant la crise pandémique. Cette transformation a notamment pour but d'assurer notre viabilité à long terme et d'accroître les effets positifs de nos programmes et services. Ceci permettra de faire évoluer la nature de notre programmation et des manières de la déployer dans les communautés. Dans certains quartiers, ceci se réalisera à travers le concept d'Espaces Y, nouveaux lieux nous permettant d'augmenter notre impact social en répondant de façon plus agile aux besoins changeants de nos communautés.

Cet objectif s'applique bien entendu au quartier Notre-Dame-de-Grâce, où nous avons l'intention de poursuivre notre action pour de longues années encore. En effet, nous avons déjà entrepris des consultations avec la communauté afin de nous guider dans l'élaboration d'un concept de programmation viable et durable, préférablement en partenariat. Nous avons par ailleurs la ferme conviction, à travers nos échanges avec les organismes et la communauté, que la présence du YMCA est non seulement souhaitable mais essentielle au maintien de milieux de vie tels que celui qui existe depuis près d'un siècle à notre emplacement actuel.

La vente du terrain excédentaire nous permettra de nourrir le développement de ces concepts à NDG et ailleurs dans notre réseau montréalais, et maintenir entre temps une programmation de camp de jour et d'activités physiques sur le nouveau parc qui sera engendré par cette transaction.

Au plaisir de poursuivre nos discussions en ce qui a trait à l'avenir du YMCA à NDG,

A handwritten signature in black ink, reading 'Stéphane Vaillancourt'.

Stéphane Vaillancourt
Président – directeur général
Les YMCA du Québec

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2020-11-10 16:33:16

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1141011800
Nom	LES YMCA DU QUÉBEC
Version du nom dans une autre langue	THE YMCAS OF QUÉBEC

Adresse du domicile

Adresse	1435 rue Drummond Montréal (Québec) H3G1W4 Canada
---------	---------------------------------------------------------

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	Les YMCA du Québec
----------------------------	--------------------

Nom de la personne physique

Nom de famille	Vaillancourt
Prénom	Stephane

Adresse	1435 rue Drummond Montréal (Québec) H3G1W4 Canada
---------	---------------------------------------------------------

Immatriculation

Date d'immatriculation	1994-08-26
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1994-08-26
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Personne morale sans but lucratif
Date de la constitution	1870-12-24 Constitution

Régime constitutif	QUÉBEC : Loi du Québec à caractère privé
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2020-06-29
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2019-11-06 2019
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2020	2020-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2019	2019-11-15

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion et scission

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	
Date de la continuation ou autre transformation	1989-05-29

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9861
Activité	Organisations civiques et amicales
Précisions (facultatives)	ENSEIGNEMENT, SERVICES SOCIAUX, CULTURELS ET PHYSIQUE

2^e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	8641
Activité	Garderies pour enfants
Précisions (facultatives)	GARDERIES

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec

De 1000 à 2499

Administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Liste des administrateurs

Nom de famille	CHIASSON
Prénom	NORMAND
Date du début de la charge	2011-06-16
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	153 boul. Gouin E Montréal (Québec) H3L1A6 Canada

Nom de famille	RABBAT
Prénom	WAGUIH
Date du début de la charge	2012-06-16
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse	2890 rue de Chamonix Montréal (Québec) H4R3B7 Canada

Nom de famille	SIROIS
Prénom	LUC
Date du début de la charge	2013-06-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	922 rue Cook Boucherville (Québec) J4B6X9 Canada

Nom de famille	DUBUC
Prénom	JOSÉE
Date du début de la charge	2015-06-02
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	720 rue de la Futaie Boucherville (Québec) J4B0E4 Canada

Nom de famille	Audette
Prénom	Nancy
Date du début de la charge	2016-03-31
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse	239 av. Lazard Mont-Royal (Québec) H3R1P1 Canada

Nom de famille	Duprat
Prénom	Anne
Date du début de la charge	2016-03-31
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	31 rue Stayner Westmount (Québec) H3Z1W3 Canada

Nom de famille	Nyisztor
Prénom	Diane
Date du début de la charge	2016-03-31
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	282 rue Logan Saint-Lambert (Québec) J4P1H6 Canada

Nom de famille	Llambias-Meunier
Prénom	Michelle
Date du début de la charge	2016-12-19
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	6356 av. Louis-Hébert Montréal (Québec) H2G2G5 Canada

Nom de famille	Chhoyang
Prénom	Dicki
Date du début de la charge	2018-03-28
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	67 rue de Plaisance Longueuil (Québec) J4L1G8 Canada

Nom de famille	Azelos
Prénom	Mélissa
Date du début de la charge	2018-03-28
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Jeune observatrice
Adresse	4-5219 RUE Henri Julien Ahuntsic Québec H4T2E6 Canada

Nom de famille	Tremblay
Prénom	François
Date du début de la charge	2018-03-28

Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	461 rue Jacques-Lavigne Sainte-Thérèse (Québec) J7E5W2 Canada

Nom de famille	Mayer-Périard
Prénom	Andrée
Date du début de la charge	2020-05-27
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse	2136 rue Saint-Timothée Montréal (Québec) H2L3P6 Canada

Nom de famille	Jean-François
Prénom	Lacroix
Date du début de la charge	2020-05-27
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Trésorier
Adresse	1276 rue de Granville Boucherville (Québec) J4B8G2 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Nom de famille	VAILLANCOURT
Prénom	STÉPHANE
Fonctions actuelles	Président
Adresse	1435 rue Drummond Montréal (Québec) H3G1W4 Canada

Nom de famille	Méhé
Prénom	Yves
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse	8879 rue Verville Montréal (Québec) H2N1Y1 Canada

Nom	VAILLANCOURT, STÉPHANE
Fonctions actuelles	Principal dirigeant
Adresse	1435, DRUMMOND, 4E MONTRÉAL (QUÉBEC) H3E1W3

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.	
-----------------------------------------	--

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
0029 - Les YMCA du Québec - Centre-Ville	1440 rue Stanley Montréal (Québec) H3A1P7 Canada	Organisations civiques et amicales (9861)
(Établissement principal)		
0032 - LES YMCA DU QUÉBEC	206-B-275 RUE Du parvis Québec Québec G1K6G7 Canada	Organisations civiques et amicales (9861) Garderies pour enfants (8641)
0031 - Les YMCA du Québec - École Internationale de Langues	1440 rue Stanley Montréal (Québec) H3A1P7 Canada	Autres services d'enseignement (8591)
0028 - Les YMCA du Québec - Cartierville	H4J2R5	Organisations civiques et amicales (9861) Garderies pour enfants (8641)
0026 - GARDERIE DU CENTRE Y CARTIERVILLE	11885, BOULEVARD LAURENTIEN MONTRÉAL (QUÉBEC) H4J2R5	Garderies pour enfants (8641)
0025 - Les YMCA du Québec - Garderie du Parc-Ubisoft	422-160 rue Saint-Viateur E Montréal (Québec) H2T1A8 Canada	Garderies pour enfants (8641)
0024 - Les YMCA du Québec - Garderie du Parc	421-160 rue Saint-Viateur E Montréal (Québec) H2T1A8 Canada	Garderies pour enfants (8641)
0022 - GARDERIE YMCA SAINT-LAURENT	1745 rue Décarie Montréal (Québec) H4L3N5 Canada	Garderies pour enfants (8641)
0021 - GARDERIE YMCA CENTRE-VILLE	1440 rue Stanley Montréal (Québec) H3A1P7 Canada	Garderies pour enfants (8641)
0018 - Les YMCA du Québec - Camp Kanawana	1435, RUE DRUMMOND, 4E ÉTAGE MONTRÉAL (QUÉBEC) H3G1W4	Organisations civiques et amicales (9861)
0016 - Les YMCA du Québec - Saint-Laurent	1745 rue Décarie Montréal (Québec) H4L3N5 Canada	Organisations civiques et amicales (9861)
0010 - Les YMCA du Québec - Westmount	4585 rue Sherbrooke O Westmount (Québec) H3Z1E9 Canada	Organisations civiques et amicales (9861)
0008 - Les YMCA du Québec - Ouest-de-l'île	230 boul. Brunswick Pointe-Claire (Québec) H9R5N5 Canada	Organisations civiques et amicales (9861)
0006 - Les YMCA du Québec - Notre-Dame-de-Grâce	4335 av. de Hampton Montréal (Québec) H4A2L3 Canada	Organisations civiques et amicales (9861)
0005 - Les YMCA du Québec - du Parc	5550 av. du Parc Montréal (Québec) H2V4H1 Canada	Organisations civiques et amicales (9861)
0004 - Les YMCA du Québec - Pointe-Saint-Charles	255 av. Ash Montréal (Québec) H3K2R1 Canada	Organisations civiques et amicales (9861)

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
0003 - Les YMCA du Québec - Hochelaga-Maisonneuve	4567 rue Hochelaga Montréal (Québec) H1V1C8 Canada	Organisations civiques et amicales (9861)

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2020-06-29
Déclaration de mise à jour courante	2020-06-16
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-11-06
Déclaration de mise à jour courante	2019-05-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-11-05
Déclaration de mise à jour courante	2018-07-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-11-28
Déclaration de mise à jour courante	2017-04-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-10-27
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-11-20
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-11-19
Déclaration de mise à jour courante	2014-03-24
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-11-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-08-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2011-08-09
Déclaration annuelle 2010	2010-12-03
Déclaration modificative	2010-05-12
Déclaration annuelle 2009	2009-11-02
Déclaration modificative	2009-01-07
Déclaration annuelle 2008	2008-12-01
Déclaration modificative	2008-12-01
Lettres patentes supplémentaires (changement de nom Partie - I, II ou III)	2007-11-29
Déclaration annuelle 2007	2007-11-27
Déclaration annuelle 2006	2007-01-24
Déclaration annuelle 2005	2006-04-27
Déclaration annuelle 2004	2005-01-19
Lettres patentes supplémentaires (changement de nom Partie - I, II ou III)	2004-03-02
Déclaration annuelle 2003	2004-02-16
Déclaration annuelle 2002	2002-11-12
Déclaration modificative	2002-06-20
Déclaration annuelle 2001	2001-11-13
Déclaration annuelle 2000	2001-01-29
Déclaration annuelle 1999	1999-12-22
Lettres patentes supplémentaires	1998-11-30
Déclaration annuelle 1998	1998-11-23
Déclaration annuelle 1997	1998-06-17
Avis de défaut	1998-05-25
Changement du nombre d'administrateurs	1997-02-21
Déclaration annuelle 1996	1997-01-13

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 1995	1996-11-08
Changement du nombre d'administrateurs	1995-11-30
Déclaration initiale	1995-10-30
Changement du nombre d'administrateurs	1994-11-25
Changement de siège	1994-08-26

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms 2020-06-16

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
LES YMCA DU QUÉBEC	THE YMCAS OF QUÉBEC	2007-11-28		En vigueur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL	YMCA OF GREATER MONTRÉAL	2004-03-02	2007-11-28	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL	MONTRÉAL YMCA	1989-05-29	2004-03-02	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
GARDERIE DU CENTRE Y CARTIERVILLE		2010-05-12		En vigueur
GARDERIE YMCA CENTRE-VILLE		2008-12-01		En vigueur
GARDERIE YMCA SAINT-LAURENT		2008-12-01		En vigueur
Les YMCA du Québec - Bureau communautaire Saint-Roch	The YMCAs of Québec - Saint-Roch Community Office	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Camp Kanawana	The YMCAs of Québec - Camp Kanawana	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Cartierville	The YMCAs of Québec - Cartierville	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Centre-Ville	The YMCAs of Québec - Downtown	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - du Parc	The YMCAs of Québec - Du Parc	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - École Internationale de Langues	YMCAs of Québec - International Language School	2015-11-20		En vigueur
Les YMCA du Québec - Garderie du Parc	The YMCAs of Québec - Du Parc Daycare	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Garderie du Parc-Ubisoft	The YMCAs of Québec - Du Parc-Ubisoft Daycare	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Hochelaga-Maisonneuve	The YMCAs of Québec - Hochelaga-Maisonneuve	2014-06-26		En vigueur

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
Les YMCA du Québec - Notre-Dame-de-Grâce	The YMCAs of Québec - Notre-Dame-de-Grâce	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Ouest-de-l'île	The YMCAs of Québec - West Island	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Pointe-Saint-Charles	The YMCAs of Québec - Pointe-Saint-Charles	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Résidence	The YMCAs of Québec - Residence	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Réussite scolaire		2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Saint-Laurent	The YMCAs of Québec - Saint-Laurent	2014-06-26		En vigueur
Les YMCA du Québec - Westmount	The YMCAs of Québec - Westmount	2014-06-26		En vigueur
GARDERIE YMCA - UBISOFT		2008-12-01	2014-06-26	Antérieur
GARDERIE YMCA DU PARC		2008-12-01	2014-06-26	Antérieur
Les YMCA du Québec - CDR de l'Est	The YMCAs of Québec - RDC Canada East	2014-06-26	2016-10-27	Antérieur
Les YMCA du Québec - Guy-Favreau	The YMCAs of Québec - Guy-Favreau	2014-06-26	2020-06-16	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC CENTRE Y CARTIERVILLE		2010-12-03	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CAMP Y KANAWANA		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y CENTRE-VILLE		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y DU PARC		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y GUY-FAVREAU		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y HOCHELAGA-MAISONNEUVE		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y NOTRE-DAME-DE-GRÂCE		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y OUEST-DE- L'ÎLE		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y POINTE-SAINT-CHARLES		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y SAINT-LAURENT		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
LES YMCA DU QUÉBEC, CENTRE Y WESTMOUNT		2009-11-02	2014-06-26	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (CENTRE D'ENTREPRISES)		1995-10-30	1998-06-17	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (CENTRE GÉNÉRATION TRAVAIL)		1995-10-30	1998-11-23	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (KAMP KANAWANA)		1998-11-23	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE BRUNSWICK)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE CENTRE- VILLE)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE DOUGLAS SHAND)		1995-10-30	1998-11-23	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE DU PARC)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE GUY- FAVREAU)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE HOCHELAGA-MAISONNEUVE)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE N.D.G.)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE POINTE SAINT-CHARLES)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE ST-LAURENT)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (SUCCURSALE WESTMOUNT)		1995-10-30	2005-01-19	Antérieur
YMCA DE MONTRÉAL (WEST ISLAND CENTRE DE PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES)		1998-11-23	2005-01-19	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (KAMP KANAWANA)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE BRUNSWICK)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE CENTRE-VILLE)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE DU PARC)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE GUY-FAVREAU)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE HOCHELAGA-MAISONNEUVE)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE N.D.G.)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE POINTE-SAINT-CHARLES)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE ST-LAURENT)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE WEST ISLAND CENTRE DE PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES)		2005-01-19	2007-01-24	Antérieur
YMCA DU GRAND MONTRÉAL (SUCCURSALE WESTMOUNT)		2005-01-19	2009-11-02	Antérieur



© Gouvernement du Québec

Numéro de dossier : 1206037011

**Unité
administrative
responsable**Service de la gestion et de la planification immobilière , Direction - Transactions immobilières , Division
transactions immobilières**Objet**

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec, aux fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 m², situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, pour le prix de 11 497 500 \$, incluant les taxes applicables. N/Réf. : 31H05-005-7260-01



Rapport_CEC_SMCE206037011.pdf

Numéro de dossier : 1206037011

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve*

Vice-présidences

*M. Christian Arseneault
Arrondissement de
Côte-des-Neiges –
Notre-dame-de-Grâce*

*Mme Julie Brisebois
Village de Senneville*

Membres

*Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*M. Jérôme Normand
Arrondissement de
Ahuntsic –Cartierville*

*Mme Christine Gosselin
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie*

*M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 17 décembre 2020

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE206037011

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec, aux fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 m², situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, pour le prix de 11 497 500 \$, incluant les taxes applicables. N/Réf. : 31H05-005-7260-01.

“Original signé”

Karine Boivin Roy
Présidente

“Original signé”

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à un ou à plusieurs des critères fixés par les conseils qui ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE206037011

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec, aux fins de parc et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 m², situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, pour le prix de 11 497 500 \$, incluant les taxes applicables. N/Réf. : 31H05-005-7260-01.

À sa séance du 25 novembre 2020, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- Contrat de plus de 10 M\$;
- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ qui consiste en :
 - une transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.

Le 2 décembre dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars 2020. Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et de la planification immobilière ont présenté les différentes étapes franchies dans le cadre de cet appel d'offres et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Les YMCA du Québec, aux fins de parcs et de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 8 919,7 m², situé entre l'avenue de Hampton et l'avenue Royal, au nord de l'avenue de Monkland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce.

Les responsables de ce dossier ont expliqué que le prix de 10 M\$ négocié est inférieur à la juste valeur marchande établie pour ce terrain vacant. La juste valeur marchande de ce terrain est actuellement de 12,5 M\$; cependant, dans le cadre de la négociation menée, il a été convenu de maintenir l'entente originale conclue en 2018, alors que la juste valeur marchande était de 10 M\$. Il a été précisé que l'entente prévoit la poursuite

de certaines activités du Y sur la portion aménagée en parc local pour les trois quarts de la superficie du terrain et que le développement du logement social et communautaire se ferait sur le quart du lot. En conclusion, il a été précisé que les travaux de lotissement finaux sont à venir en 2021.

Au terme de son examen, la Commission salue le processus de négociations ayant permis de boucler cette transaction en un temps record. Du point de vue de la Commission, il s'agit d'un dossier salubre qui permet de poursuivre les objectifs de développement du logement social et communautaire dans un secteur de la Ville où l'accès au logement est plus difficile. En conclusion, la Commission comprend que la transaction exclut l'acquisition du bâtiment existant en raison de sa vétusté et de son déficit d'entretien.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- Contrat de plus de 10 M\$;
- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ qui consiste en :
 - une transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE206037011 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.